



Credit fait a mon nom par mon ex ami

Par **leana2009**, le **26/09/2009** à **12:14**

Bonjour, mon ex ami a fait en un credit de 13 500 euros a mon nom en juin 2006. Il a signé le contrat à ma place.

Je suis donc emprunteur et lui co emprunteur.

Je viens seulement de recevoir la copie du contrat par l organisme. (Il m avait mis à la porte en decembre 2006, et je n' ai pu à l'époque récupérer très peu d'affaire).

Depuis il s est fait révoquer de la police.

Depuis il a très peu payé le credit.

Il avait acheté une voiture. Lors de la séparation il a vendu le véhicule mais n a pas remboursé le credit.

Depuis je paye des mensualités, et l organisme a reporté des mensualités en fin de crédit.

Mon ex qui est pratiquement injoignable me promet des virements, ou qu il va regler le problème puis disparaît et pas de nouvelle.

J aimerai savoir si j ai des droits?

Comme je viens de recevoir la copie du contrat et donc la preuve qu il a signé a ma place.

Dois je porter plainte contre mon ex?

N ai je pas de solution? Suis je donc obliger de payer les mensualités?

Merci de me répondre cette situation deviens invivable. Je suis infirmiere et mes revenus sont faibles et ne peut endosser la responsabilité d'un crédit.

Merci et à bientôt.